

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).**

En exercice : 8 membres  
Présents : 8 membres  
Votants : 8 membres

Convocation du 28 Mars 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Dix Avril à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de Mr Jean LAGOUTTE, Maire.

Etaient présents : Lilian GARAUD, Véronique HAYANI, Elodie FABRE, Jacqueline BENEZET, Bernard OLIFIRENKO, Jérôme CAMPOS, Corinne MORENO.

Était absent : -----

Corinne MORENO a été élue secrétaire de séance.

**Délib 13/2025 : Attributions des subventions aux associations pour 2025**

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions aux associations de la commune pour 2025.

Cependant dans le cas où une association ne ferait aucune manifestation sur l'année 2025, la commune se réserve le droit de ne pas verser la subvention.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, OUÏ L'EXPOSE DU MAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITÉ**

Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

**ACCORDE** les subventions aux associations, au titre de l'exercice 2025, dès lors qu'une manifestation serait faite au cours de l'année et à la condition de recevoir les statuts et les bilans détaillés.

**DECIDE** d'attribuer les subventions, comme suit :

ACCA VAUDREUILLE :	100.00€
COMITE DES FÊTES :	1500.00€
ESTIVAUDREUILLE :	1500.00€
FNACA REVEL	150.00€
LES AMIS DE L'ECOLE	1250.00€
LES AMIS DE LA CHAPELLE	400.00€
CLES	100.00€

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget à l'article 65748/65.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
J. LAGOUTTE

